

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

OFFICE DE PROTECTION
DES VEGETAUX



**PROGRAMME D'ACTIVITES
CAMPAGNE PHYTOSANITAIRE
2016 - 2017**

12^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Janvier 2016

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
CHAPITRE I : PREVISION DE LA PRODUCTION AGRICOLE	3
CHAPITRE II : OBJECTIFS TECHNIQUES	4
2.1. Surveillance des cultures, des récoltes, des pâturages et lutte contre les nuisibles	4
2.1.1. Surveillance des cultures et lutte contre le criquet arboricole	5
2.1.2. Surveillance des cultures et lutte contre les sauteriaux.....	5
2.1.3. Surveillance des cultures et lutte contre les coléoptères.....	6
2.1.4. Surveillance des cultures et lutte contre les chenilles :.....	6
2.1.5. Surveillance des cultures et lutte contre les mouches des fruits :.....	6
2.1.6. Surveillance des cultures et lutte contre les autres insectes nuisibles.....	6
2.1.7. Surveillance des cultures et lutte contre les maladies et les adventices :.....	7
2.1.8. Surveillance des cultures et lutte contre les oiseaux granivores.....	7
2.1.9. Surveillance des cultures et lutte contre les Rongeurs.....	7
2.1.10. Surveillance des denrées stockées et lutte contre les nuisibles.....	7
2.2. Etudes - expérimentation.....	8
2.2.1. Inventaire des nuisibles des cultures :.....	8
2.2.2. Diagnostic phytosanitaire :.....	8
2.2.3. Expérimentation	8
2.2.4. Etudes	8
2.2.5. Formation	8
2.3. Suivi Environnemental :.....	10
2.5. Documentation, Information et Communication.....	10
2.5.1. Gestion et Diffusion de l'information phytosanitaire	10
2.5.2. Gestion du système informatique :.....	11
2.5.3. Documentation	11
2.6. Projet de Renforcement des Moyens de Protection des Végétaux et des Denrées Stockées dans la Région du Liptako Gourma (PRMPV-LG).....	11
CHAPITRE III : MOYENS A METTRE EN ŒUVRE	12
3.1. Ressources humaines :	12
3.2. Moyens matériels	12
3.2.1. Matériels roulants et navigants.....	12
3.2.2. Maintenance des Véhicules et de l'avion CESNA	13
3.2.3. Matériel de traitement.....	13
3.2.4. Equipements de Protection Individuelle (EPI).....	Erreur ! Signet non défini.
3.3. Produits phytosanitaires	Erreur ! Signet non défini.
3.4. Infrastructures et équipements.....	16
3.4.1. Infrastructures.....	16
3.4.2. Equipements.....	16
CHAPITRE IV : PARTENARIAT	16
CHAPITRE V : BUDGET	17
CONCLUSIONS – SUGGESTIONS	18
ANNEXES	19
TABLEAU 8: BESOIN EN PIÈCES DE RECHANGE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
TABLEAU 9 : MATÉRIEL DE PROTECTION INDIVIDUELLE	21
TABLEAU 10 : REPARTITION DES RESSOURCES	21
TABLEAU 11 : PLAN D'ACTION	26

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGRHYMET	: Centre Régional de Formation et d'Application en Agro météorologie et en Hydrologie Opérationnelle
ANPE	: Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
ATAGR	: Agent Technique de L'agriculture et du Génie Rural
ATC	: Agent Technique de Coopération
ATIM	: Agent Technique des Industries et des Mines
BPA	: Bonnes Pratiques Agricoles
BSI	: Budget Spécial d'Investissement
CAA	: Centre d'Apprentissage Agricole
CE	: Concentré Emulsifiable
CNLCP	: Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin
CRA	: Centre Régional AGRHYMET
CSA	: Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DNACPN	: Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DRA	: Direction Régionale de l'Agriculture
E/R	: Emetteur/Récepteur
EPI	: Equipements de Protection Individuelle
GIPD/CEP	: Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs/Champs Ecoles Producteurs
GPS	: Global Positioning System
GTPA	: Groupe de Travail Pluridisciplinaire pour l'Assistance Agro météorologique de suivi de la campagne Agricole
IAGR	: Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural
IER	: Institut Economie Rurale
IPM/ CRSP	: Integrated Pest Management Collaborative Research Support Program
IPR/IFRA	: Institut Polytechnique Rural/Institut de Formation et de Recherche Appliquée
IUG	: Institut Universitaire de Gestion
LCV	: Laboratoire Central Vétérinaire
ON	: Office du Niger
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OPV	: Office de Protection des Végétaux
ORM	: Office Riz Mopti
ORS	: Office Riz Ségou
PAPAM	: Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali
PASP-Mali	: Programme Africain relatif aux Stocks de Pesticides obsolètes du Mali
PCDA	: Programme Compétitivité et Diversification Agricoles
PIV	: Périmètre Irrigué Villageois
PPAAO	: Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest
PRMPV-LG	: Projet de Renforcement des Moyens de Protection des Végétaux du Liptako Gourma
SPV	: Secteur de Protection des Végétaux
SRPV	: Service Régional de Protection des Végétaux
TAGR	: Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural
TECHNOLAB	: Institut Supérieur de Technologie Appliquée
ISTA	
TF	: Titres Fonciers
TIM	: Technicien des Industries et des Mines
TPT	: TePhriTrap
TT	: Tout Terrain
ULV	: Ultra Low Volume
UMOCI	: Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré
USAID	: United States Agency for International Development

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de campagne Agricole harmonisé et consolidé du Ministère du Développement Rural, l'Office de Protection des Végétaux (OPV) a élaboré un programme pour la campagne 2016-2017 portant sur les activités comprenant entre autres:

- la surveillance des ennemis des cultures, des récoltes et la gestion appropriée de ces nuisibles à travers un déploiement d'un dispositif efficace;
- la formation des agents d'appui conseil, des brigades villageoises d'intervention phytosanitaire et les partenaires impliqués;
- la diffusion des bonnes pratiques agricoles à travers les bulletins d'information et les messages par les radios de proximité;
- l'implémentation d'une stratégie efficace de communication permettant une meilleure visibilité de l'OPV à travers des publications d'articles de presses et la couverture médiatique audiovisuelles ;
- le renforcement de la collaboration avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux.

La mise en œuvre de ces activités contribuera à minimiser les pertes dues aux nuisibles des cultures, des récoltes, des pâturages et à l'atteinte de la sécurité alimentaire.

Des dispositions adéquates seront prises en collaboration avec l'armée de l'air et les Offices pour minimiser les pertes sur les récoltes dues aux oiseaux granivores tout en sauvegardant la qualité des produits agricoles et la préservation de l'environnement.

CHAPITRE I : PREVISION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

La production céréalière attendue pour la campagne 2016-2017 sera d'environ **8 045 669 tonnes** sur une superficie de **5 268 415 ha** (source CPS/enquête de conjoncture 2015-2016), composé essentiellement de : 30,45% pour le riz, 26,00% pour le maïs et 24,83% pour le mil.

L'Office de Protection des Végétaux contribuera à la mise en œuvre du Plan de Campagne Agricole Harmonisé du Ministère du Développement Rural à travers la surveillance et la protection des cultures, des récoltes et des pâturages. A cet effet, il développera des axes de collaboration et de partenariat en vue d'obtenir des synergies de moyens et de ressources pour l'atteinte des objectifs de production de **8 045 669 tonnes**.

En outre, il s'impliquera de façon efficiente à la protection des cultures fruitières et maraîchères qui constituent pour le Mali un élément important dans l'atteinte de la sécurité alimentaire.

CHAPITRE II : OBJECTIFS TECHNIQUES

2.1. Surveillance des cultures, des récoltes, des pâturages et lutte contre les nuisibles

Dans le cadre du suivi des activités phytosanitaires pour la campagne agricole 2016-2017, des prospections de terrain seront effectuées dans toutes les zones de production agricole. Des interventions phytosanitaires seront effectuées suite aux résultats des prospections menées.

Les prospections et les lutttes porteront essentiellement sur les nuisibles d'importance économique qui sont : les oiseaux granivores, les rongeurs, les sauteriaux, les insectes floricoles, les chenilles, les pucerons, les mouches des fruits, les nuisibles des denrées stockées, les maladies et les adventices. D'autres prospections concernant des nuisibles occasionnels seront effectuées suite à des signalisations.

Les prévisions de prospection et de traitement sont respectivement estimées à **53 177 ha** et **10 325 ha** pour toutes cultures et tous nuisibles confondus (tableaux 1 et 2).

Pour mieux informer et sensibiliser les producteurs sur l'évolution des nuisibles et leur gestion, des messages d'avertissements agricoles et des bulletins phytosanitaires au niveau régional seront élaborés et diffusés à travers les radios de proximité.

Au niveau national, les bulletins d'activités trimestriels seront produits et distribués aux Services Régionaux de Protection des végétaux et aux partenaires et diffusés sur le site web du Ministère du Développement Rural (WWW.developpementrural.gouv.ml).

Tableau 1 : Prévion de Prospection des Nuisibles (ha)

NUISIBLES	Kayes	Kkoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tbctou	Gao	Total	Taux (%)
Criquet arboricole	259	21	0	1 416	4	20	204	1 924	3,62
Sauteriaux	1 445	9 952	116	1 087	1 094	929	1 052	15 675	29,48
Coléoptères	530	2 143	315	795	508	580	238	5 109	9,61
Chenilles	165	1 160	752	7 103	160	458	139	9 937	18,69
Mouches des fruits	0	100	1 260	88	0	0	0	1 448	2,72
Autres nuisibles	309	735	3 872	209	13	108	28	5 274	9,92
Maladies et adventices	15	27	212	0	10	301	0	565	1,06
Oiseaux granivores	1 251	392	80	1 426	832	772	576	5 329	10,02
Rongeurs	67	7	39	7 522	123	106	52	7 916	14,89
Total	4 041	14 537	6 646	19 646	2 744	3 274	2 289	53 177	100,00

Tableau 2 : Prévion de Traitement contre les nuisibles (ha)

NUISIBLES	Kayes	Kkoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tbctou	Gao	Total	Taux (%)
Criquet arboricole	0	0	0	4	0	0	71	75	0,73
Sauteriaux	634	537	23	59	310	280	457	2 300	22,28
Coléoptères	252	523	87	318	257	86	49	1 572	15,23
Chenilles	87	139	265	1751	65	70	47	2 424	23,48
Mouches des fruits	0	10	760	4	0	0	0	774	7,50
Autres nuisibles	149	164	574	111	8	38	8	1 052	10,19
Maladies et adventices	0	1	0	0	6	95	0	102	0,99
Oiseaux granivores	Dénichage	178	1	0	56	91	17	445	4,31
	Chimique	0	0	0	205	20	19	244	2,36
Rongeurs	15	0	1	1223	53	29	16	1 337	12,95
Total	1 315	1 375	1 710	3 731	810	634	750	10 325	100,00

2.1.1. Surveillance des cultures et lutte contre le criquet arboricole

Les mouvements du criquet arboricole (*Anacridium sp*) dans la bande sahélienne, seront suivis et les mesures de lutte appropriée seront appliquées au besoin.

Les prévisions de prospection et de traitement sont respectivement de **1924 ha** et **75 ha** (Tableaux 1 et 2).



Photo 1: *Anacridium melanorrhodon*

2.1.2. Surveillance des cultures et lutte contre les sauteriaux

Dans le cadre d'une bonne surveillance des cultures, la prospection d'oothèques s'effectuera en vue d'identifier les zones potentielles d'infestations de sauteriaux de certaines espèces de complexe de savane : *Kraussaria anguilifera* (KAN), *Cataloipus cymbiferus* (CCY), *Kraussela amabile* (KAM), *Hieroglyphus daganensis* (HDA) etc., plus particulièrement le criquet sénégalais (*Oedaleus senegalensis*) qui inflige des dégâts importants aux cultures dans le sahel en cas de pullulation.

Les prospections de saison se dérouleront tout au long de la campagne pour détecter les émergences des larves et l'évolution des adultes de sauteriaux.

Les résultats des investigations de prospections permettront de prendre des mesures idoines de lutte.



Photo 2: *Hieroglyphus daganensis*

Les prévisions de prospection et de traitement pour ces nuisibles sont respectivement de **15 675 ha** et **2 300 ha** (Tableaux 1 et 2).

2.1.3. Surveillance des cultures et lutte contre les coléoptères

La surveillance des principaux coléoptères (cantharides, mylabres et cétoines) sur les cultures tels que le mil, le sorgho le niébé, le maïs le gombo etc. sera effectuée dans toutes les zones d'infestation.

La lutte par les méthodes alternatives (capture et destruction des insectes, utilisation du feu et de la fumée) sera privilégiée par rapport à la lutte chimique.

Il est prévu pour cela, la prospection de **5 109 ha** et le traitement de **1 572 ha** (Tableaux 1 et 2).



Photo 3: *Psalydolitta sp*

2.1.4. Surveillance des cultures et lutte contre les chenilles

Les principales chenilles (*Spodoptera sp*, *Nymphula sp*, *Coniesta ignefusalis*, *Chilo sp*, *Helicoverpa armigera*, *Heliocheilus albipunctella*) feront l'objet de surveillance dans les champs de riz, de mil, de sorgho, des cultures maraichères etc.

Les prévisions de prospection et de traitement sont respectivement de **7 938 ha** et **2 424 ha** (Tableaux 1 et 2).



Photo 4 : *Spodoptera sp* sur riz à l'ON

2.1.5. Surveillance des cultures et lutte contre les mouches des fruits

Au regard de l'importance économique qu'occupe la mangue à l'exportation des produits agricoles du Mali, un accent particulier sera accordé à la surveillance et à la lutte contre les mouches des fruits dans les principales zones de production.

Les prévisions de prospection et de traitement sont respectivement de **1448 ha** et **774 ha** (Tableaux 1 et 2).



Photo 5: *Bactrocera sp*

2.1.6. Surveillance des cultures et lutte contre les autres insectes nuisibles

Les infestations des cultures par les autres insectes nuisibles tels que les acariens, les iules, les thrips, la cécidomyie, les mouches blanches, les punaises, les courtilières, les cochenilles, les pucerons, les termites, etc. seront surveillées. Les mesures de lutte appropriées seront entreprises au besoin pour protéger les cultures.



Photo 6 : Cicadelle sur maïs

Les prévisions de prospection et de traitement sont respectivement **5 274 ha** et **1 052 ha** (Tableaux 1 et 2).

2.1.7. Surveillance des cultures et lutte contre les maladies et les adventices :

Les maladies (fongiques, bactériennes, virales, etc.) détectées sur les cultures au cours des prospections feront l'objet de conseils appropriés aux producteurs pour éviter leur propagation.

Les principales adventices (*Stria sp*, *Cyperus sp*, *Oryza bartii* etc.), liées aux cultures sèches et irriguées (mil, sorgho, maïs niébé, arachide et riz) feront l'objet de suivi.



Photo 1 : *Striga gesnerioides* sur le niébé

Un accent particulier sera mis sur la lutte mécanique contre le striga, qui constitue un facteur de baisse de rendement des céréales et des légumineuses.

Les prévisions de prospection et de traitement sont respectivement de **564 ha** et de **102 ha** (Tableaux 1 et 2)

2.1.8. Surveillance des cultures et lutte contre les oiseaux granivores

La surveillance et la lutte contre les oiseaux granivores d'importance économique (*Quelea quelea* et *Passer luteus*) se fera dans les dortoirs et les aires de nidification identifiés.



Photo 8: *Quelea quelea*

Les prévisions de prospection sont estimées à **5 329 ha** (Tableaux 1 et 2) et les traitements seront effectués sur **689 ha** d'aires de nidifications et de dortoirs dont **244 ha** par voie chimique (avion) et **445 ha** par les méthodes alternatives de lutte (denichage, gardiennage, filets de capture etc.).

2.1.9. Surveillance des cultures et lutte contre les Rongeurs

La surveillance des cultures et la lutte contre les principales espèces des rongeurs (*Arvicanthis niloticus*, *Mastomys sp.* et *Gerbillus sp.*), seront menées dans les zones hydro-agricoles aménagées, les aires de stockage des récoltes et les magasins de denrées stockées.



Photo 9 : Rat du Nil (*Arvicanthis niloticus*)

Les méthodes de lutte seront : les mesures prophylactiques, les battues collectives et la lutte chimique.

Les prévisions de prospection et de traitement contre les rongeurs sont estimées respectivement à **7917 ha** et **1337 ha** (Tableaux 1 et 2).

2.1.10. Surveillance des denrées stockées et lutte contre les nuisibles

Les espèces de coléoptères, de lépidoptères et de rongeurs présentes sur les aires de stockage des récoltes, les banques de céréales et les magasins, feront l'objet de surveillance et de lutte.

Les méthodes de lutte seront : mesures prophylactiques, méthodes alternatives et la lutte chimique.



Photo 10: Souris domestique (*Mus musculus*)

2.2. Etudes – expérimentation

Les activités porteront sur:

2.2.1. Inventaire des nuisibles des cultures :

L'inventaire des nuisibles sera effectué à partir des résultats de prospections qui permettra de connaître la répartition spatiale des différents nuisibles et d'élaborer la carte phytosanitaire. Une attention particulière sera portée sur la recherche des insectes nuisibles introduits dans le pays pouvant être des nuisibles de quarantaine.

2.2.2. Diagnostic phytosanitaire :

Les appuis conseils se poursuivront auprès des producteurs maraîchers et fruitiers pour la gestion des problèmes phytosanitaires de leurs fermes agricoles. Les nuisibles échappant à la connaissance des agents de l'OV seront acheminées à l'IER ou toutes autres institutions spécialisées pour leur identification et leur gestion. Ce diagnostic sera fait dans un laboratoire autre que celui existant au niveau de l'OPV.

2.2.3. Expérimentation

L'OPV dispose d'un nombre important de spécialistes de haut niveau. Il participera alors à la satisfaction des demandes de mise en place des essais de bioefficacité en partenariat avec les institutions et distributeurs de produits agropharmaceutiques nouveaux.

2.2.4. Etudes

L'OPV poursuivra les études en cours sur l'impact économique et technique de l'utilisation des filets de protection contre les oiseaux granivores dans les zones écologiques favorables.

Il mènera d'autres études telles que :

- La recherche d'une stratégie durable d'intervention aérienne;
- L'étude d'impact économique, environnemental et social du Projet de Renforcement des Capacités en Protection des Végétaux, Prévention et Gestion des Risques liés aux effets néfastes des pesticides soumis à l'AEDD dans le cadre du Fonds Vert Climat;
- La réflexion sur la forme institutionnelle des missions de protection des végétaux en tant que structure personnalisée (EPA) ou en Direction Nationale.

2.2.5. Formation

Les acteurs impliqués dans les activités de protection et de lutte contre les nuisibles des végétaux et des produits végétaux seront sensibilisés et formés. La formation diplômante des agents se poursuivra dans les institutions professionnelles et universitaires sur le plan national que sous- régional. Elle reposera essentiellement sur des partenaires financiers et techniques ainsi que des ressources de l'Etat affectées à cet effet. Des sessions de formation continue à travers des tenues d'ateliers, de séminaires et autres seront aussi effectuées en collaboration avec les partenaires.

2.2.5.1. Formation et recyclage des Brigades Villageoises d'intervention phytosanitaire

Au cours de la campagne, l'OPV envisage de former **175** Brigades Villageoises d'intervention phytosanitaire et recycler **217** dans les Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao. Cela contribuera au transfert de compétences aux producteurs afin qu'ils puissent prendre en charge la protection rapprochée de leurs cultures et prévenir les grandes infestations.

Aussi, les brigades villageoises d'intervention phytosanitaire contribueront à palier l'insuffisance du personnel d'appui conseil impliqué dans la surveillance et la lutte contre les nuisibles des cultures sur l'ensemble du territoire.

Les thèmes suivants seront enseignés :

- connaissance des nuisibles;
- méthodes alternatives de lutte contre les nuisibles;
- bonnes pratiques agricoles de protection des cultures et des récoltes;
- techniques de manipulation des appareils de traitement;
- utilisation rationnelle des pesticides;
- port des équipements de protection individuelle.

2.2.5.2. Formation continue

a. Formation des agents de l'OPV

Pour le renforcement des capacités des agents de l'OPV, il sera formé durant la campagne 2016-2017 :

- Quarante (40) agents sur la gestion des nuisibles des cultures, des récoltes et des pâturages (acridiens, coléoptères, lépidoptères, maladies des céréales et principaux oiseaux granivores) et sur les techniques de prélèvement d'échantillons de sols, plantes et eaux ;
- Deux (02) agents sur le logiciel OPVBASE pour la maîtrise de l'outil;
- Deux (02) agents sur le logiciel In design pour la conception et l'impression des outils de communication;
- Deux (02) agents sur la maintenance des véhicules;
- Deux (02) agents sur la conception d'une stratégie et la mise au point d'un plan de communication.

b. Formation des autres structures partenaires

Pour le renforcement de son dispositif de surveillance, d'alerte et de son réseau de communication, l'OPV formera **140** agents en protection des végétaux des Directions Régionales de l'Agriculture (DRA), de l'Office du Niger, des Offices Riz Ségou et Mopti, du personnel de l'Administration et des Elus, des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et autres partenaires.

La formation portera sur:

- la biologie, l'écologie et l'éthologie des principaux nuisibles: oiseaux granivores, sauteriaux, coléoptères, chenilles et leurs méthodes de lutte;
- les techniques de conservation et de protection des denrées stockées;
- les techniques de manipulation des appareils de traitement;
- les bonnes pratiques agricoles;
- les techniques de bonnes pratiques de diagnostic phytosanitaire.

Tableau 3 : Formation des acteurs

Désignation	Bko	Kayes	Kkoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tbctou	Gao	Total
Formation et recyclage des agents de l'OPV	10	7	5	6	7	7	3	3	48
Formation des agents d'appui conseil, du personnel de l'Administration et des Elus	0	20	20	20	20	20	20	20	140
Formation des Brigades Villageoises d'intervention phytosanitaire	0	25	25	25	25	25	25	25	175
Recyclage des Brigades Villageoises d'intervention phytosanitaire	0	30	7	30	40	76	20	30	217

2.2.5.3. Formation diplômante

Pour améliorer l'expertise de l'OPV dans sa mission de défense des cultures, un renforcement des capacités par la formation des agents afin de palier à l'insuffisance de qualification du personnel et pour améliorer leur rendement. Pour se faire, la formation sera orientée dans les domaines ci-après :

- Un (01) agent en science et technique comptable et financière (niveau licence) ;
- Un (01) agent poursuivra des études en comptabilité (niveau BT2) à l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE);
- Un (01) agent en politique agricole et en économie paysanne (niveau licence);
- Un (01) agent sur la comptabilité de gestion (niveau BT2).

2.3. Suivi Environnemental

Les activités du Suivi-Environnemental porteront sur :

- le suivi environnemental des zones faisant l'objet de traitements chimiques;
- le suivi sanitaire des applicateurs des pesticides;
- le suivi de la collecte des emballages vides de pesticides;
- le suivi environnemental du transport, du stockage et de la manutention des pesticides.

2.4. Suivi Evaluation des activités :

Dans le cadre du Suivi-Evaluation, les activités à mener seront :

- la centralisation, le traitement et la diffusion des données statistiques;
- élaboration des termes de référence pour l'amélioration du logiciel OPVBASE;
- la réalisation des missions de suivi-évaluation à mi-parcours et en fin de campagne;
- l'élaboration des rapports semestriels et annuel.

2.5. Documentation, Information et Communication

Les activités programmées sont :

2.5.1. Gestion et Diffusion de l'information phytosanitaire

Les services techniques, les partenaires, les autorités administratives et communales seront informés de façon permanente sur les activités de l'OPV, notamment sur l'évolution des nuisibles et des dispositions de lutte mises en œuvre. À cet effet, l'OPV assurera la production et la diffusion de **04** bulletins trimestriels ainsi que le suivi de la couverture médiatique des travaux de la 12^{ème} session ordinaire de son Conseil d'Administration.

Aussi, des articles de presse et des messages d'avertissement seront produits et diffusés à travers les radios de proximité, l'ORTM et dans les journaux de la place.

Pour mieux faire connaître l'OPV et sensibiliser le monde rural à adopter des comportements en faveur de la protection des végétaux, des sketches seront produits et diffusés sur les radios et les télévisions de l'ORTM.

Dans l'optique d'informer son personnel sur l'actualité nationale et internationale, l'OPV sera abonné à L'ESSOR, Les Echos et à L'indépendant et connecté à l'internet.

2.5.2. Gestion du système informatique :

La fourniture de la connexion internet, l'entretien, la maintenance et la réparation des ordinateurs, des imprimantes, photocopieuses et Fax seront assurés par des prestataires privés.

Le suivi de l'exécution des contrats de travail sera assuré par le personnel de l'OPV.

2.5.3. Documentation

Les activités de documentation porteront sur :

- la transcription du procès-verbal de la 12^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration de l'OPV ;
- les enregistrements manuelle et électronique de la documentation avec le logiciel WAMP SERVER ;
- l'élaboration des guides pratiques de gestion des nuisibles.

2.6. Projet de Renforcement des Moyens de Protection des Végétaux et des Denrées Stockées dans la Région du Liptako Gourma (PRMPV-LG)

L'Avis de Non Objection (ANO) de la BADEA à la prorogation du projet jusqu'au 31 décembre 2016 permettra la réalisation des activités suivantes:

- la construction et l'équipement du poste de contrôle à Zégoua;
- la réhabilitation des bureaux des SRPV de Kayes, Mopti, Gao et SPV de Niafunké et de San;
- la construction de mûr de clôture de la cour du SPV de San;
- l'achat d'équipement de traitement et de protection;
- le renforcement d'équipements des magasins de stockages de pesticides;
- la formation de 20 cadres et techniciens sur les techniques de pulvérisation et de maintenance des appareils de traitement;
- la formation de 15 cadres sur la gestion intégrée des productions et des déprédateurs (lutte intégrée);
- le renforcement de l'UEP en matériels de bureau (ordinateurs, photocopieuses, scanner et rétroprojecteur);
- la prise en charge du bureau d'ingénieur conseil.

CHAPITRE III : MOYENS A METTRE EN ŒUVRE

3.1. Ressources humaines

Sur une prévision de 303 agents, conformément au cadre organique, l'OPV dispose d'un effectif de **123 agents** composé de **29** Ingénieurs, **21** Techniciens, de **18** Agents Techniques de l'Agriculture et du Génie Rural et de **55** agents comme personnel d'appui. De cet effectif, **05** agents poursuivront leur formation et **03** feront valoir leur droit à la retraite à partir du 1^{er} janvier 2016.

Cet effectif technique constituant 55% du personnel de l'OPV a conduit à l'expression d'un besoin en personnel de 3 Ingénieurs d'Agriculture et du Génie Rural, 29 Techniciens d'Agriculture et du Génie Rural et 24 Agents Technique d'Agriculture et du Génie Rural pour la campagne 2016-2017.

Concernant le personnel d'appui, le besoin de 4 Chauffeurs est exprimé (tableau 8 en annexe).

3.2. Moyens matériels

3.2.1. Matériels roulants et navigants

L'OPV dispose de 19 véhicules toutes marques confondues réparties entre la Direction générale, et les SRPV. Ce parc automobile est vieillissant et il est prévu :

- de mettre à la réforme quatre (04) véhicules;
- d'acquérir quatre (04) véhicules légers pick-up et un (01) camion;
- d'acquérir treize (13) motos DJAKARTA (Tableau 10).

L'acquisition de ce matériel permettra de renforcer les capacités d'intervention des agents sur le terrain.

Tableau 4 : Besoins en matériels roulants et navigants

Localités	Véhicules légers			Camion			Avion agricole			Pinasses			Motos		
	D	B	A	D	B	A	D	B	A	D	B	A	D	B	A
Bamako	10	10	0	0	1	1	2	1	0	0	0	0	14	17	3
Kayes	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	6	0
Koulikoro	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	9	0
Sikasso	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	10	2
Ségou	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	8	3
Mopti	1	2	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	9	12	3
Tombouctou	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	8	1
Gao	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	5	1
Total	19	23	4	0	1	1	2	1	0	1	1	0	59	75	13

NB : **D** = disponible, **B** = besoin, **A**= à chercher

L'avion du type Pilatus Britten Norman BN2-21 est en état d'épave et le CESSNA-A-185F en mauvais état de fonctionnement est en cours de révision générale. La pinasse disponible de Mopti a besoin d'un nouveau moteur.

3.2.2. Maintenance des Véhicules

Les besoins en pièces de rechanges pour les entretiens et les réparations des véhicules sont exprimés dans le tableau 5.

Tableau 5 : Besoins en pièces de rechanges véhicules

PIECES DE RECHANGES	TOYOTA HILUX		TOYOTA HZJ 79L		TOYOTA GRX V8		TOYOTA PRADO		WOLKSWAGEN PASSAT	
	D	B	D	B	D	B	D	B	D	B
Filtre à huile	1	9	0	0	0	4	0	2	0	2
Filtre à gas-oil	2	8	0	10	0	4	0	2	0	2
Filtre à air	3	7	0	0	0	2	0	2	0	2
Filtre du climatiseur	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0
Jeux de plaquette de frein	4	1	0	0	0	0	0	2	0	0
Jeux de garniture de frein	5	5	0	0	0	0	0	2	0	0
Courroie de ventilation	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Injecteur complet électronique	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Tête hydraulique	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0
Jeux de rétroviseur	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Pneus 205/R16 + Chambre à air	3	7	0	0	0	0	0	0	0	0
Pneus 245/70/R17 + Chambre à air	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0
Pneus 285/65/R17 + Chambre à air	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0
Pneus 215/55/R16 + Chambre à air	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
Batteries	0	5	0	3	0	2	0	1	0	1
Bâches	0	5	0	3	0	0	0	0	0	0

3.2.3. Matériel de traitement

Les besoins de matériels de traitement (tableau 6) à acquérir pour la campagne 2016-2017 sont :

- * 9 atomiseurs à dos ;
- * 69 appareils conventionnels ;
- * 179 pulvérisateurs à piles ;
- * 500 filets à capture.

Il sera procédé à un inventaire exhaustif des matériels de traitement afin de détecter leur état de fonctionnement et faire leurs entretiens.

Tableau 6 : Matériels de traitement

Type d'appareil	Bko	Kayes			Kkro			Sikasso			Ségou			Mopti			Tbctou			Gao			Total		
	D	B	D	A	B	D	A	B	D	A	B	D	A	B	D	A	B	D	A	B	D	A	B	D	A
Pulvérisateur auto porté	11	1	1	0	2	2	0	2	2	0	2	2	0	4	4	0	1	0	1	1	0	1	13	22	0
Atomiseur à dos	18	7	0	7	14	7	7	16	16	0	17	17	0	11	3	8	11	6	5	11	11	0	87	78	9
Pulvérisateur conventionnel	230	20	0	20	61	9	52	80	10	70	62	2	60	59	9	50	60	24	36	15	4	11	357	288	69
Pulvérisateur à piles	282	20	0	20	120	29	91	120	50	70	113	13	100	106	6	100	138	78	60	49	29	20	666	487	179
Filet de capture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250	0	250	0	0	0	250	0	250	500	0	500

NB : B= besoin ; D= disponible ; A= à chercher

3.2.4. Equipements de Protection Individuelle (EPI)

Pour la campagne agricole 2016-2017, il est prévu l'acquisition de **447** paires de gants, **44** tenues et **44** paires chaussures du personnel d'appui ; **55** masques anti poussière ; **342** masques à cartouche ; **296** Paires de bottes ; **13** gilets de sauvetage synthétiques (Tableau 9 en annexe).

3.3. Produits phytosanitaires

Pour combler les besoins de la campagne, il sera procédé à l'acquisition de **4 326 litres** d'insecticides CE et **2 110 litres** d'avicides (Tableau 7).

Tableau 7 : Produits phytosanitaires

Types pesticides	Formulation	Bko	Kayes			Koulikoro			Sikasso			Ségou			Mopti			Tombouctou			Gao			Total		
		D	B	D	A	B	D	A	B	D	A	B	D	A	B	D	A	B	D	A	B	D	A	B	D	A
Insecticides (L)	CE	5575	2000	132	1868	1200	663	537	2500	0	2500	3000	255	2745	1964	964	1000	1000	275	725	1063	537	800	12727	8401	4326
	ULV	5050	1000	124	876	200	0	200	1000	0	1000	1000	0	1000	650	820	0	250	0	250	200	0	200	4300	5994	0
Avicide (L)	ULV	2580	0	0	0	140	140	0	0	0	0	3200	1840	1360	1500	1630	0	750	500	250	660	160	500	6250	6850	0
Raticide	Kg/l	106	11	1	10	62	62	0	10	0	10	150	55	95	150	85	65	93	93	0	63	3	60	539	405	134
Insecticides Succes appât		0	0	0	0	0	0	0	1500	0	1500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1500	0	1500
Phéromone Attractif		0	0	0	0	0	0	0	500	0	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500	0	500
Insecticide celchos	Kg	82,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82,5	82,5	0
Solvant	l	845	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	845	845	0

NB : B= besoin ; D= disponible ; A= à chercher

3.4. Infrastructures et équipements

Il est prévu pour la campagne 2016-2017, dans le cadre du Projet de Renforcement des Moyens de Protection des Végétaux et des Denrées Stockées dans la région du Liptako Gourma (PRMPV-LG).

3.4.1. Infrastructures

- la construction et l'équipement du Poste de Contrôle à Zégoua ;
- la réhabilitation des Bureaux des SRPV de Kayes, Mopti, Gao et SPV de Niafouké et San ;
- la construction de mûr de clôture de la cour du SPV de San ;

3.4.2. Equipements

- l'achat d'équipement de traitement et de protection ;
- l'acquisition d'équipements des magasins de stockages de pesticides.

CHAPITRE IV : PARTENARIAT

Au cours de la campagne agricole 2016-2017, l'OPV poursuivra sa collaboration avec les partenaires suivants :

- **La Direction Nationale de l'Agriculture (DNA), les Offices, les Projets et Programmes** dans l'appui-conseil, la collecte et la remontée de l'information phytosanitaire.
- **La Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN)** pour la réalisation des activités de gestion des pesticides et la préservation de l'environnement.
- **L'Institut d'Économie Rurale (IER)** dans le cadre du diagnostic phytosanitaire et la recherche de techniques de lutte contre certains nuisibles.
- **Le Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP)** dans le cadre des échanges d'informations et du renforcement mutuel des capacités.
- **Le Laboratoire Central Vétérinaire (LCV)** pour les analyses éco toxicologiques des échantillons de sols-eaux-plantes prélevés avant et après les traitements chimiques.
- **Le Centre Régional AGRHYMET** pour la formation continue et diplômante des agents de l'OPV dans divers domaines de la protection des végétaux.
- **L'Armée de l'Air** pour la mise en œuvre des programmes de traitements aériens contre les oiseaux granivores.
- **L'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré (UMOCI)** dans le cadre des enquêtes entomologiques avant et après traitements chimiques des vergers de manguiers et la formation des applicateurs de pesticides.
- **Le Programme Compétitivité et Diversification Agricoles (PCDA)** dans le cadre des échanges d'informations en protection phytosanitaire pour la promotion des filières porteuses dont la mangue, la papaye, la pomme de terre, la banane.

- **L'Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)** pour la participation à la session de la Commission des Mesures Phytosanitaires.
- **Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)** dans le cadre du suivi phytosanitaire des banques de céréales et le suivi de la campagne agricole.
- **L'Agence Nationale de la Météorologie** pour l'Assistance Agro météorologique de suivi de la campagne Agricole (GTPA).
- **Le Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)** dans la mise en œuvre des activités de surveillance et de lutte contre les nuisibles des cultures et de la mise en place des Brigades Villageoises d'intervention phytosanitaire.
- **Le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/ WAAPP)** dans la mise en œuvre du suivi social et environnemental des Projets de Recherches Stratégiques et Appliquées, à la Recherche-Développement et à la Diffusion des technologies.

CHAPITRE V : BUDGET

L'OPV bénéficie d'un budget de **821 048 000 FCFA** pour l'année 2016, dont les grandes lignes de dépenses sont:

▪ Salaires du personnel	:	270 598 000	F CFA
▪ Subvention aux organismes publics	:	290 500 000	F CFA
▪ Eau – électricité – téléphone	:	30 000 000	F CFA
▪ Dépense en Investissement	:	0	F CFA
▪ Apport extérieur (PAPAM)	:	29 950 000	F CFA
▪ Budget Spécial d'Investissement	:	200 000 000	F CFA

Les détails des lignes de dépenses sont dans le Tableau 10 en annexe.

CONCLUSIONS – SUGGESTIONS

L'exécution des activités du programme intégré au Plan de Campagne Agricole Harmonisé du Ministère du Développement Rural, permettra aux agents d'accomplir leur mission de surveillance et de lutte contre les nuisibles des cultures, des récoltes et des pâturages de façon efficace.

Une priorité sera donnée au renforcement de capacités des agents d'appui conseils, des brigades villageoises d'intervention phytosanitaire, du personnel de l'administration et des élus pour l'appui efficient du dispositif du réseau de surveillance, de communication permettant la protection des productions agricoles, dans des conditions de l'agriculture durable et de sauvegarde de l'environnement.

Des messages d'avertissements agricoles et des bulletins phytosanitaires seront élaborés et diffusés à travers les radios de proximité pour mieux informer et sensibiliser les producteurs sur l'évolution des nuisibles et leur gestion.

La supervision et le suivi de ces activités seront menés en vue d'évaluer leur niveau d'exécution et apporter au besoin des mesures correctives pour l'atteinte des objectifs assignés.

La mise à disposition à temps opportun des moyens sollicités permettra une exécution diligente et efficiente du présent programme décliné dans le plan d'action au tableau 11 en annexe.

ANNEXES

Tableau 8 : Personnel de la Direction générale de l'OPV et des SRPV

BESOINS EN PERSONNEL FONCTIONNAIRE DE L'OFFICE DE PROTECTION DES VEGETAUX				
Catégorie	Cadre/Corps	Spécialité	Nombre	Observations
A	Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural	Agriculture	3	Bac+5
B2	Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural	Agriculture	19	Bac+2
	Technicien Supérieur en Informatique	Informatique	0	Bac+2
	Contrôleur des Finances	Finances	0	Bac+2
B1	Technicien de l'Agriculture et du Génie Rural	Agriculture	10	DEF+4
	Contrôleur des Finances	Finances	2	DEF+4
C	Agent Technique de l'Agriculture et du Génie Rural	Agriculture	24	DEF+2
Total			58	
BESOINS EN PERSONNEL CONTRACTUEL DE L'ETAT				
Catégorie	Emplois		Nombre	Observations
D <i>(Ouvriers et employés qualifiés)</i>	Chauffeur		4	SRPV/Direction
E <i>(Emplois ne requérant aucune formation ou adaptation préalable)</i>	Manœuvre		0	SRPV/Direction
	Gardien		4	SRPV
	Planton		0	SRPV/Direction
Total			8	

Tableau 9 : Matériel de Protection Individuelle

Désignation	Bko		Kayes			Kkro			Sikasso			Ségou			Mopti			Tbctou			Gao			Total		
	D	B	B	D	A	B	D	A	B	D	A	B	D	A	B	D	A	B	D	A	B	D	A	B	D	A
Paire de gants	473	0	50	0	50	100	20	80	128	53	75	100	0	100	508	108	400	180	0	180	100	65	35	1166	719	447
Paire de lunettes	186 0	0	60	10	50	100	10	90	170	10	160	115	15	100	410	10	400	127	27	100	100	10	90	1082	1952	0
Masques anti poussière	703	0	100	0	100	100	2	98	100	0	100	110	10	100	100	100	0	221	61	160	240	40	200	971	916	55
Masques à cartouche	238	0	50	0	50	100	10	90	90	40	50	118	58	60	209	9	200	120	0	120	10	0	10	697	355	342
Tenue du personnel d'appui	0	16	4	0	4	2	0	2	2	0	2	14	0	14	6	0	6	0	0	0	0	0	0	44	0	44
Chaussures du personnel d'appui	0	16	4	0	4	2	0	2	2	0	2	14	0	14	6	0	6	0	0	0	0	0	0	44	0	44
Combinaison en tissu	431	0	130	100	30	100	53	47	280	50	230	100	50	50	0	108	0	168	68	100	100	65	35	878	925	0
Combinaisons à usage unique	104	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	460	60	400	0	0	0	0	0	0	460	164	296
Paire de bottes	211	0	110	10	100	100	13	87	95	20	75	90	40	50	62	32	30	125	25	100	100	35	65	682	386	296
Gilets de sauvetage synthétiques	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	10	2	0	2	5	0	5	17	4	13
Imperméable	174	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	123	174	0
Moustiquaire	111	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	123	111	12

NB :B= besoin ; D= disponible ; A= à chercher

Tableau 10 : Répartition des ressources

Tableau 10 : Etat Consolidé du projet de budget 2016

RECETTES PREVISIONNELLES			PREVISION DES DEPENSES					
Désignations	Dotations budgétaires	Chap Budget	Désignations	Budget Etat	Partenaires			Total
					PAPAM	ALG	CADRE INTEGRE	
I-SUBVENTIONS AUX ORGANISMES PUBLICS								
UF : 8-7-0-0422-009-0120-02-1								
A-Subvention aux organismes publics	290 500 000	4 631 10						
	0		Régie d'Avances	6 000 000	0	0	0	6 000 000
	0		Acquisition de fournitures de bureau	2 000 000	0	0	0	2 000 000
	0		Transfert de fonds aux SRPV (Mandats de délégation)	70 165 000	0	0	0	70 165 000
	0		Entretiens-Réparation-Maintenance véhicules	2 000 000	0	0	0	2 000 000
	0		Analyse toxicologique avant et après traitement	386 000	0	0	0	386 000
	0		Acquisition de carburant et lubrifiant	57 360 000	0	0	0	57 360 000
	0		Contrat de gardiennage des magasins des SRPV	6 000 000	0	0	0	6 000 000
	0		Tenue du Conseil d'Administration (C.A)	3 000 000	0	0	0	3 000 000
	0		Acquisition d'un camion de transport de produits	85 000 000	0	0	0	85 000 000

	0		Contrat de nettoyage	8 999 000	0	0	0	8 999 000
	0		Habillement chauffeurs	2 000 000	0	0	0	2 000 000
	0		Contrat de surveillance/gardiennage	6 500 000	0	0	0	6 500 000
	0		Souscription aux assurances	2 000 000	0	0	0	2 000 000
	0		Formation des agents	4 000 000	0	0	0	4 000 000
	0		Acquisition de Produits alimentaires	2 000 000	0	0	0	2 000 000
	0		Contrat d'entretien et maintenance du réseau électrique	8 000 000	0	0	0	8 000 000
	0		Contrat d'entretien des climatiseurs	6 000 000	0	0	0	6 000 000
	0		Réparation du matériel informatique et bureautique	2 000 000	0	0	0	2 000 000
	0		Contrat Entretien et assistance informatiques	5 290 000	0	0	0	5 290 000
	0		Contrat Fourniture de connexion Internet	9 500 000	0	0	0	9 500 000
	0		Contrat de maintenance du réseau téléphonique	2 300 000	0	0	0	2 300 000
	0		Sous-total 1 :	290 500 000	0	0	0	290 500 000
B-Personnel EPA	270 598 000	4 631 13	Salaires et accessoires de salaires	270 598 000	0	0	0	270 598 000
			Sous-total 2 :	270 598 000	0	0	0	270 598 000
C-Eau-Electricité-Téléphone	30 000 000	4 631 14		30 000 000	0	0	0	30 000 000
			Sous-total 3 :	30 000 000	0			30 000 000
D-Dépense en investissement	0	5 234 10						
				0	0	0	0	0
			Sous-total 4 :	0	0	0	0	0

II-BUBGET SPECIAL D'INVESTISSMENT (BSI)								
UF : 8-8-0-0422-009-2715-02-1								
A-Dépenses en investissement	110 000 000	5-234-10						
			Acquisition de moyens logistiques (Véhicules tout terrain)	96 000 000	0	0	0	96 000 000
			Acquisition des pièces de rechange aéronef (réservoir de pesticides et autres)	5 000 000	0	0	0	5 000 000
			Achat de moto	8 000 000	0	0	0	8 000 000
			Achat de climatiseurs	1 000 000	0	0	0	1 000 000
			Sous-total 5 :	110 000 000	0	0		110 000 000
B-Fonctionnement lié à l'investissement	90 000 000	5-629-11	Fonctionnement de l'Unité de gestion					
			Acquisition de produits phytosanitaires	45 000 000	0	0	0	45 000 000
			Missions de supervision	4 000 000	0	0	0	4 000 000
			Fonctionnement courant	7 000 000	0	0	0	7 000 000
			Tenue du comité de suivi du projet	2 000 000	0	0	0	2 000 000
			Couverture des vols d'entretien de l'aéronef	4 000 000	0	0	0	4 000 000
			Acquisition de matériels de traitement phytosanitaire	10 000 000	0	0	0	10 000 000
			Acquisition Equipements de protection individuelle	2 000 000	0	0	0	2 000 000
			Renforcement de capacités du personnel	8 000 000	0	0	0	8 000 000
			Achat de carburant (Gasoil, Avgaz) pour véhicules et aéronefs	3 000 000	0	0	0	3 000 000
			Achat de lubrifiant (Huile) pour aéronefs	1 000 000	0	0	0	1 000 000

			Dépenses de communication et concertation	4 000 000	0	0	0	4 000 000
			Sous-total 6 :	90 000 000	0	0	0	90 000 000
III- FINANCEMENT EXTERIEURS	0	0	0	0	0	0	0	0
A-PAPAM	29 950 000	0	0	0	0	0	0	29 950 000
Convention n°.....			Mission de prospection oothèque Kayes Koulikoro Segou et Mopti.	0	2 450 000	0	0	2 450 000
			Mission de prospection, acridiennes, aviaires et autres nuisibles	0	5 000 000	0	0	5 000 000
			Supervision régionale de la campagne phytosanitaire	0	5 000 000	0	0	5 000 000
			Production de guides pratiques de gestion des bio-agresseurs	0	5 000 000	0	0	5 000 000
			Communication (Diffusion des messages d'avertissement agricole)	0	2 000 000	0	0	2 000 000
			Mise en place des brigades d'intervention phytosanitaire	0	2 500 000	0	0	2 500 000
			Appuis conseils sur les méthodes de lutte alternative	0	3 000 000	0	0	3 000 000
			Suivi et supervision des interventions phytosanitaires	0	5 000 000	0	0	5 000 000
			Sous-total 7 :	0	29 950 000			29 950 000
	975 156 000		TOTAL GENERAL :	791 098 000	29 950 000			821 048 000

Tableau 11 : PLAN D'ACTION

Objectifs	Résultats attendus	Activités	Indicateurs	Intervenants		Périodes	Hypothèse/ Risques	Lieux
				Respon- sable	Impliqué			
Surveiller les nuisibles des cultures et des denrées stockées	La dynamique de population des nuisibles et des ennemis naturels est connue et l'information phytosanitaire est disponible	Former et Recycler les Brigades Villageoises (BV)	392 B.V.	SPV	DSAI, DEE SRPV, Produc.	Mai-Juin	Observation précoce des nuisibles / les dégâts dus aux nuisibles provoquent une perte de la production	Les Régions et le District de Bamako
		Inventorier les nuisibles	Listes et localisation des nuisibles	DEE	DSAI, SRPV, CSE, SPV	Juin-Octobre		
		Former les agents et le personnel de l'Administration et les élus	140 agents à former	OPV	Partenaires	Janvier-Décembre		
		Surveiller l'évolution des nuisibles des cultures (oiseaux, sauteriaux, chenilles, etc.)	53 177 ha à prospecter	SRPV	SPV	Janvier-Décembre		
		Diagnostiquer les pathogènes	Nombre de diagnostics à effectuer	DEE	SPV, SRPV	Janvier-Décembre		
		Elaborer et diffuser les bulletins phytosanitaires et d'avertissement	84 bulletins phytosanitaires mensuels SRPV	SRPV	DSAI, DEE,	Janvier-Décembre		
			4 bulletins phytosanitaires trimestriels 6 bulletins d'avertissements à produire	BDIC	DAF, DSAI, DEE, CSE, CM, BSEAI	Avril, Juillet, Octobre, Décembre.		
	Superviser les activités de surveillance	2 missions de supervision à effectuer	DSAI	SRPV DEE, BDIC, CSE, DAF, AC, CM	Janvier-Décembre			
	Les décisions d'intervention sont prises en temps opportun	Collecter et analyser les données	364 Fiches de collecte hebdomadaire (52 semaines X 7 SRPV) à collecter et à analyser	SPV, SRPV	DSAI, DRA	Janvier-Décembre		
		Identifier les zones à risque	Déterminer le nombre de zones pouvant avoir un potentiel important de nuisibles	SRPV	SPV DRA	Janvier-Décembre		
Lutter contre		Traiter	10 325 ha à	SPV,	Producteur	Janvier-	Réduction	Les

les nuisibles des cultures et des denrées stockées en préservant l'environnement	Les effectifs des nuisibles sont réduits		traiter contre tous les nuisibles confondus	SRPV	s	Décembre	des pertes de production agricole dus aux nuisibles /Pollution et perte de production	Régions et le District de Bamako
		Assurer le suivi environnemental	12 échantillons de sol, eau, plante prélevés et analysés	CSE	SRPV, SPV, LCV, DAF, AC, CM	Janvier-Décembre		
		Collecter les emballages vides de pesticides	Nombre d'emballages vides collectés	CSE	SRPV, SPV, DNACPN	Janvier-Décembre		
Suivre et évaluer les activités du service	Les activités sont suivies et la performance est évaluée	Réaliser les missions de suivi-évaluation des activités	2 missions de suivi-évaluation à effectuer	BSEAI	DEE, BDIC, DSAI, SRPV, DAF, AC, CM	Juillet et Novembre	Amélioration de la performance du service/Dysfonctionnement dans la collecte des données statistiques	Les Régions et le District de Bamako
Assurer la maintenance des appareils de traitement	Les appareils de traitement sont réparés	Réparer les appareils de traitement	Nombre d'appareils mis en état	CM	SRPV, DAF, AC	Fév.- Mai	Amélioration de la qualité des appareils de traitement/Pollution de l'environnement, risque de contamination des manipulateurs	Les Régions et le District de Bamako